




MOVENTO® Ornamental

Identification

- ▶ Numéro d'autorisation : 2110086
- ▶ Titulaire de l'AMM et distributeur : BAYER S.A.S.
- ▶ Composition (teneur en substance active) : 100 g/L de spirotétramat
- ▶ Formulation : SC (Suspension Concentrée)

Données réglementaires

▶ Utilisateur et environnement

Règlement (CE) 1272/2008					
Mention	Danger	Avertissement	Classe	Catégorie	Symbole
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus	Attention	Toxique pour la reproduction	2	
H317	Peut provoquer une allergie cutanée		Sensibilisant cutané	1	
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme	-	Toxicité chronique pour le milieu aquatique	2	

- ▶ **Délai de réentrée** : 48 heures en plein air comme sous abri après la fin de la pulvérisation
- ▶ **Mélange** : interdit avec tout autre produit classé H361d, H361fd, H361f, ou H362, sinon déconseillé sans l'appui d'un conseiller technique. **Ne pas mélanger Movento®** avec des produits à base de soufre.

▶ Usages et doses homologués

Cultures	Mode d'application	Cibles	Dose*	Max. appli.	IZNT
Arbres et arbustes	Traitement des parties aériennes	* Pucerons	0,75 l/ha	2	5 mètres
		* Pucerons galligènes et laineux			
		* Mouches (Cécidomyies)			
		* Cochenilles			
		* Psylle(s)			
		* Thrips			
Cultures florales et plantes vertes		* Aleurodes			
		* Pucerons			
		* Cochenilles			
		* Aleurodes			
Rosier		* Thrips			
		* Pucerons			
	* Cochenilles				
	* Aleurodes				
		* Thrips			

* dose calculée sur la base d'un volume de traitement à 1000 l de bouillie /ha, ou par mètre de canopée linéaire (en application verticale) pour des sujets en pépinières de plantation d'un mètre et plus.

Conditions d'emploi

Movento® s'applique entre les stades BBCH 13 à 81 des cultures ornementales, soit du développement des feuilles à la fin de la floraison.

- Pour protéger les arthropodes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente pour les usages extérieurs.
- Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.
- Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer Movento® durant la floraison et en période de production d'exsudats. Ne pas utiliser en présence d'abeilles, ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes, enlever les adventices avant leur floraison.
- Porter les équipements de protection conformes aux normes en vigueur propres à chaque type d'utilisation envisagée, ex. avec un pulvérisateur à rampe ou à jet projeté, ou avec une lance pour les usages sous serre : combinaison de travail ou de protection, EPI partiel, bottes de protection, gants en nitrile, ainsi que lunettes de protection. [Toutes les caractéristiques de ces EPI sont consultables sur E-phy, ou sur la FDS du produit.](#)

Caractéristiques et mode d'action du produit

Le spirotétramat est un dérivé de l'acide tétramique, et appartient à la famille des kétoénoles. La substance active agit principalement par ingestion, avec pour caractéristiques d'interférer avec la biosynthèse des lipides, par inhibition de l'enzyme acétyl CoA carboxylase (ACCase), entraînant une perturbation de croissance de la plupart des stades juvéniles des insectes sensibles.

C'est un insecticide systémique à comportement exclusivement amphimobile (transport via le xylème et le phloème), ce qui permet de protéger aussi bien les feuilles matures que les jeunes feuilles qui se sont développées après l'application, ainsi que les racines.

Movento® est efficace sur les premiers stades de développement de la plupart des insectes piqueurs-suceurs ; il entraîne également une réduction significative de la fertilité et de la fécondité des adultes, avec un déclin général du niveau des populations observé à moyen terme (20 - 30 jours environ), et une persistance d'action de 3 à 8 semaines.

Movento® peut toutefois montrer des niveaux d'efficacité variables en lien avec l'aptitude du végétal à la systémie foliaire. L'absence de cuticules cireuses est donc essentielle, le produit ne fonctionnant qu'après ingestion d'organes imprégnés de matière active circulante.

Les effets sont dépendants du, ou des, stade(s) de développement de l'insecte traité (juvéniles), mais aussi de l'état physiologique de la végétation traitée.

Préconisations d'emploi

Movento® est un insecticide systémique recommandé en applications préventives dans le cadre d'un programme de lutte alternant d'autres insecticides combinant des modes d'action biochimiques différents. Son mode d'action spécifique, sans effet de choc, lui procure en positionnement préventif contre la plupart des insectes piqueurs-suceurs des cultures ornementales.

Hormis les pucerons contre lesquels il est très efficace, Movento® s'applique davantage dans une logique de réduction de l'effectif des populations (et non d'éradication complète), et du maintien du niveau de pression parasitaire en dessous de son seuil de nuisibilité, ainsi que dans les cas où l'on dispose de moyens de lutte alternatifs, ou encore quand des résistances sont suspectées avec les moyens existants.

Pour cette raison, les végétaux à cycle de production court, ou à forte valeur ajoutée, ne pouvant tolérer la moindre dépréciation (fleurs, feuillage) ne devraient être traités avec Movento® qu'en association avec d'autres moyens de lutte combinant une action choc (insecticides de contact).

Bien agiter la préparation avant l'application, puis verser directement Movento® dans la cuve à moitié pleine. Compléter avec la quantité d'eau nécessaire tout en maintenant en marche le système d'agitation.

Pour une efficacité optimale, une couverture complète de la végétation (face supérieure et inférieure des feuilles) est indispensable, compte-tenu du fait que la face supérieure des feuilles de nombreux taxons peut être recouverte de téguments cireux ou pileux, impropres à l'absorption des produits systémiques. L'application doit être homogène, et le volume de bouillie apporté modulé en fonction de la densité de la végétation à traiter.

Traiter plants et organes en pleine croissance végétative. Des conditions poussantes pendant ou après l'application améliorent la pénétration du produit, favorisant l'efficacité ; appliquer ainsi de préférence Movento® le matin.

Suivant la taille des végétaux, 7 à 12 jours sont nécessaires pour que le produit soit assimilé et véhiculé par double systémie dans l'ensemble du végétal, mais ce délai peut être divisé par 2 sur des espèces de moins de 60 cm de hauteur.

Movento® est une préparation pré-adjuvantée ; il n'est donc pas nécessaire d'avoir recours à un adjuvant. Du fait de son mode d'action original, Movento® ne présente pas de résistance croisée avec les autres familles chimiques d'insecticides actuellement sur le marché.

Recommandations spécifiques

Avertissement :

Les indications à suivre sont extrapolées d'après des résultats d'essais menés aux Etats-Unis et au Canada avec une spécialité approchante, plus fortement concentrée en matière active, et sans adjuvant incorporé.

De manière générale, quel que soit le ravageur visé, Movento® doit être utilisé avant l'installation de populations d'adultes sur la culture, en ciblant les phases juvéniles ; l'efficacité s'installe progressivement, sans effet choc.

✓ Pour des utilisations sur Arbres et arbustes

Usages	Parasite(s) OEPP visé(s) par l'usage	Volume recommandé	Commentaires et conseils pratiques
Pucerons	Nombreux parasites OEPP	400 à 600 L de bouillie par ha	L'efficacité est extrapolée à partir de l'usage autorisé sur pommier (cibles → pucerons verts, cendré, etc.) Positionné en préventif, Movento® présente une très bonne efficacité contre de nombreuses espèces 7 à 14 jours après l'application. Traiter dès la détection des premiers individus (isolés ailés ou aptères). Si nécessaire, compléter par une seconde application dans un intervalle minimum de 10 à 14 jours. En cas de pression parasitaire persistante, il est recommandé pratiquer une alternance stricte des modes d'action dans les programmes
Pucerons galligènes et laineux	<i>Thecabius sp.</i> <i>Pineus sp.</i> <i>Phylloxeridae</i> <i>Phyllaphis fagi</i> <i>Pemphigus sp.</i> <i>Eriosoma sp.</i> <i>Adelges sp.</i>		L'efficacité est extrapolée à partir de l'usage autorisé sur puceron lanigère du pommier (cible OEPP → <i>Eriosoma lanigerum</i>) Intervenir précocement sur les ravageurs, si possible avant leur installation, lors de la détection des premiers foyers, lorsque les pucerons lanigères passent du bois de 2 ans sur la pousse herbacée de l'année. Application renouvelable dans un intervalle de 14 jours. <u>En l'absence de données probantes, il est déconseillé d'employer Movento® contre les pucerons induisant des galles sur conifères (ex. <i>Adelges abietis</i>, <i>A. viridis</i>)</u>
Mouches (Cécidomyies)	<i>Rhabdophaga sp.</i> <i>Resseliella sp.</i> <i>Monarthropalpus sp.</i> <i>Mikiola sp.</i> <i>Dasineura sp.</i> <i>Contarinia sp.</i>		L'efficacité n'est pas testée contre les pathogènes OEPP, mais extrapolée à partir de l'usage autorisé sur feuilles de poirier (cible OEPP → <i>Contarinia pyrivora</i>) Intervenir après la capture d'adultes (sur panneaux englués) de 1ère génération, lorsque les larves commencent à s'alimenter. Renouveler la protection avant l'installation de la 2 ^{ème} génération. En cas de forte pression, pratiquer 2 applications dans un programme à 3 traitements, en prenant soin d'alterner les modes d'action. <u>Ne pas utiliser Movento® en lutte des cécidomyies sur conifères induisant des galles comparables aux pucerons galligènes</u>

Psylle(s)	<i>Trioza sp.</i> <i>Psylla sp.</i> <i>Heteropsylla sp.</i> <i>Cacopsylla</i>	600 à 800 L de bouillie par ha	L'efficacité n'est pas testée contre les pathogènes OEPP, mais extrapolée à partir de l'usage autorisé sur psylle du poirier (cible OEPP → <i>Cacopsylla pyri</i>) L'efficacité est variable, dépendante du positionnement de Movento® <u>Ne cibler que les phases les plus juvéniles de ces ravageurs.</u> Contre le psylle du poirier qui comprend 4 à 6 générations selon les régions, on cible la 2 ^{ème} génération de psylles, au stade 'œufs orangés'. Dans certaines conditions difficiles (fortes infestations, chevauchement des cycles), la rémanence peut aller jusqu'à 3 semaines. Un renouvellement de l'application est nécessaire dans un programme à 3 traitements en veillant à alterner les modes d'action. <u>Ne pas utiliser Movento® contre le psylle de l'Elaeagnus (<i>Cacopsylla fulguralis</i>)</u>
Cochenilles	Nombreux parasites OEPP	600-1000 L de bouillie par ha	L'efficacité est démontrée sur un grand nombre de pathogènes OEPP appartenant aux 3 différents groupes : à carapaces (<i>Coccidae</i>), à boucliers (<i>Diaspididae</i>), et à corps mous (<i>Pseudococcidae</i>), variable selon les stades du ravageur, et dépendante de la bonne pénétration foliaire du produit, tant que de sa translocation dans la plante. Niveau de contrôle satisfaisant sur stades nymphaux/ immatures. Dans de nombreux cas, efficacité également constatée sur adultes, à un stade précoce. <u>Plus le stade est tardif, moins les résultats seront bons.</u> Démarrer le traitement dès la détection des 1 ^{ers} foyers (formes mobiles), 8 à 15 jours avant l'essaimage des larves. Répéter l'application dans un intervalle de 14 – 21 jours, sans dépasser 2 applications par cycle de culture. La rémanence peut atteindre 6 à 8 semaines contre certaines espèces de cochenilles (à boucliers). Contre certaines cochenilles difficiles à combattre, en raison de leur prolificité, comme celles du fusain (<i>Unaspis euonymi</i>), l'adjonction de certains mouillants ou huiles peut renforcer l'action de Movento®. Procéder systématiquement à un test ponctuel de sélectivité avant de généraliser le traitement à l'ensemble de la parcelle. <u>Certains taxons à feuillage persistant et cireux ne sont pas adaptés au mode d'action de Movento®. Ex. buis, fusain, etc.</u>
Aleurodes	<i>Trialeurodes sp.</i> <i>Siphoninus sp.</i> <i>Dialeurodes sp.</i> <i>Asterobemisia</i> <i>Aleyrodes sp.</i> <i>Aleurothrixus sp.</i>	600 à 1000 L de bouillie par ha	L'efficacité est présumée bonne, mais n'a été démontrée que contre un seul organisme OEPP (<u>en bleu ci-contre</u>) sur plante hôte appartenant aux Cultures florales/ Plantes vertes, dont il est un ravageur commun. Aucune donnée n'a été générée contre les autres bio-agresseurs. Pour plus de précisions sur la lutte contre l'aleurode des serres, se référer aux recommandations spécifiques du groupe cultural suivant
Thrips	<i>Thrips sp.</i> <i>Heliothrips sp.</i> <i>Frankliniella sp.</i> <i>Dendrothrips sp.</i>	1000 L de bouillie par ha	<u>Efficacité aléatoire suivant le taxon ou l'espèce de thrips.</u> On ne dispose que d'une référence concluante contre <i>Dendrothrips ornatus</i> . La plupart des références concernent les Cultures florales et Plantes vertes, et les conseils d'emploi ont été extrapolés à partir de ce groupe cultural

✓ Pour des utilisations sur Cultures florales et Plantes vertes

Usages	Parasite(s) OEPP visé(s) par l'usage	Volume recommandé	Commentaires et conseils pratiques
Pucerons	<i>Myzus sp.</i> <i>Macrosiphum sp.</i> <i>Dysaphis sp.</i> <i>Brachycaudus sp.</i> <i>Aulacorthum sp.</i> <i>Aphis sp.</i> <i>Acyrtosiphon sp.</i>	600 à 1000 L de bouillie par ha	L'efficacité est extrapolée à partir de l'usage autorisé sur laitue (cibles → <i>Nasonovia ribis-nigri</i>) Positionné en préventif, l'efficacité de Movento® est équivalente aux références chimiques dès 7 jours après l'application. Toutefois, pour les espèces dont l'évolution du nombre de colonies peut être très rapide, il est recommandé d'effectuer 2 applications de Movento® dans un programme à 3 traitements, en prenant soin d'alterner les modes d'action. Traiter dès la détection des premiers individus (isolés ailés ou aptères). Si plusieurs générations se chevauchent, renouveler l'application dans un délai de 7 à 10 jours.

Cochenilles	<i>Saissetia sp.</i> <i>Pseudococcus sp.</i> <i>Planococcus sp.</i> <i>Pinnaspis sp.</i> <i>Diaspis sp.</i> <i>Chrysomphalus sp.</i> <i>Aspidiotus sp.</i> <i>Aonidiella sp.</i>	600-1000 L de bouillie par ha	L'efficacité est démontrée sur un grand nombre de pathogènes OEPP principalement sur des plantes hôtes appartenant au groupe cultural des arbres et arbustes. <u>En cas de forte infestation, l'efficacité peut être limitée.</u> Dès la détection d'un foyer, démarrer le traitement lors des éclosions présumées, avant l'essaimage des larves. Répéter l'application dans un intervalle de 14 - 21 jours. Dans quelques essais, Movento® a fait preuve d'une bonne efficacité contre certaines cochenilles racinaires. Contre des cochenilles difficiles à combattre comme celles à carapaces (<i>Coccus sp.</i>), l'action de Movento® peut être renforcée par l'adjonction de certains mouillants ou huiles, ou en prétraitement. <u>Certaines plantes à feuillage étroit, persistant, et cireux de la famille des Agavacées (lin de Nouvelle-Zélande), liliacées (<i>Ophiopogon sp.</i>) graminées ornementales vivaces (Cypéracées) ne sont pas adaptées au mode d'action de Movento®</u>
Aleurodes	<i>Trialeurodes sp.</i> <i>Bemisia sp.</i>	600 à 1000 L de bouillie par ha	L'efficacité est testée avec succès sur les 2 biotypes de <i>Bemisia tabaci</i> Movento® donne un bon contrôle des stades immatures du ravageur et dans certains cas sur adultes également, mais dans un délai plus long. L'efficacité est significative dès 7 jours après le traitement sur larves, et en 2 à 3 semaines sur adultes. Ne renouveler le traitement que si nécessaire dans un intervalle de 10 à 14 jours
Thrips	<i>Thrips sp.</i> <i>Taeniothrips sp.</i> <i>Parthenothrips sp.</i> <i>Liothrips sp.</i> <i>Heliothrips sp.</i> <i>Haplothrips sp.</i> <i>Frankliniella sp.</i> <i>Echinothrips</i>	1000 L de bouillie par ha	<u>Efficacité aléatoire suivant le taxon ou l'espèce de thrips.</u> Données probantes contre <i>Frankliniella occidentalis</i> . <u>A l'inverse, le genre <i>Scirtothrips</i> n'est pas contrôlé par le spirotétramat.</u> Deux applications de Movento® à 7- 14 jours d'intervalle abaisseront le niveau des populations du fait d'une action régulatrice de la croissance sur les stades juvéniles, mais n'induiront qu'une faible mortalité sur adultes qui devraient être contrôlés par d'autres moyens de lutte (effet choc) combinant un mode d'action complémentaire. <u>Utilisation déconseillée en fleur coupée</u> (dommages économiques non forcément évités), ou intégrer Movento® dans un programme de lutte avec d'autres insecticides avec une action choc. <u>En outre, certaines espèces, moins tolérantes au spirotétramat, ne devraient être traitées qu'à hauteur d'une seule application par cycle de production.</u>

✓ Pour des utilisations sur Rosier

Usages	Parasite(s) OEPP visé(s) par l'usage	Volume recommandé	Commentaires et conseils pratiques
Pucerons	<i>Rhodobium sp.</i> <i>Metopolophium sp.</i> <i>Maculolachnus sp.</i> <i>Macrosiphum sp.</i> <i>Aulacorthum sp.</i> <i>Aphis sp.</i>	600 à 1000 L de bouillie par ha	Pour l'ensemble de ces usages, l'efficacité est extrapolée à partir des usages correspondants sur Arbres et arbustes. Se référer aux recommandations d'emploi spécifiques détaillées à ce groupe cultural en rapport aux utilisations envisagées. <u>En fleur coupée</u> , il faudra prendre garde de ne pas traiter les boutons floraux ouverts ou en passe de l'être, soit en ne traitant que la partie basse de la végétation, ou en optant pour le choix d'un matériel de pulvérisation adapté
Cochenilles	<i>Lepidosaphes sp.</i> <i>Eulecanium sp.</i> <i>Aulacaspis sp.</i>		
Aleurodes	<i>Trialeurodes vaporariorum</i>		
Thrips	<i>Thrips sp.</i> <i>Heliothrips sp.</i> <i>Frankliniella sp.</i>		

Gestion de la résistance

Le spirotétramat appartient à une nouvelle famille chimique au mode d'action inédit en France pour les cultures ornementales. Toutefois, des cas de résistances au spirotétramat ont été rapportés en Chine sur *Aphis gossypii* en 2015, et en conséquence, le risque d'apparition de résistance peut être considéré modéré suivant le groupe agronomique de ravageur visé.

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action que ceux du groupe 23 (codification de l'IRAC), qui comprend notamment le spiroadiclofen, peut conduire à l'apparition de résistances.

Afin d'éviter l'apparition de résistance, il est recommandé d'utiliser Movento® en alternance avec des insecticides de familles chimiques combinant un mode d'action différent, et ne pas procéder à plus de 2 applications consécutives par parcelle et par an.

Protection intégrée en cultures ornementales

L'emploi de Movento® est compatible avec la protection intégrée, à l'exception de la famille des acariens prédateurs (*Phytoseiidae*) envers lesquels la substance est toxique. Les données disponibles sur l'ensemble des autres familles de prédateurs et parasitoïdes laissent entrevoir un profil neutre à peu toxique pour la plupart de ces organismes.

Pour plus d'informations sur la compatibilité de la spécialité avec la protection intégrée, se renseigner auprès des fournisseurs d'auxiliaires, ou consulter la rubrique "Effets non intentionnels", dite EcoAcs, du site E-phy du Ministère en charge de l'agriculture (<http://e-phy.agriculture.gouv.fr/>).

Précautions d'emploi

ATTENTION : Nous mettons en garde l'utilisateur sur les risques éventuels de sensibilité non encore répertoriés.

Compte tenu de la grande diversité des genres, espèces et variétés en cultures ornementales, de la diversité des modes de production (sous abri, plein air...) et des stades de culture (boutures non racinées, jeunes plants, plantes fleuries...), **il est INDISPENSABLE de procéder à un test limité sur quelques sujets pour vérifier l'innocuité du produit avant de généraliser le traitement sur l'ensemble de la plantation.** En effet, les risques éventuels de phytotoxicité sur certaines espèces, certaines variétés ou de salissures ne sont pas à écarter.

Restrictions et limitations d'emploi

En raison d'un risque possible pour les abeilles, il conviendra de ne raisonner les traitements qu'en post floraison pour les cultures de plein air, ou sur tous types végétaux ne fleurissant pas l'année du traitement

Ne pas appliquer sur bourgeons floraux ouverts

Ne pas traiter lorsque la température excède 30°C, suivie d'un fort ensoleillement

Ne pas traiter en conditions climatiques peu poussantes : longues périodes de températures moyennes inférieures à 12°C

Ne pas traiter sur une végétation fragilisée en plein soleil, ou en état de stress hydrique

Ne pas cumuler une application avec tout autre insecticide dérivé de l'acide tétramique, soit Movento® avec Envidor® au cours d'un même cycle cultural

Eviter de traiter les espèces aux feuilles à cuticules cireuses (plantes à feuillage persistant)

Ex. Buis, *Phormium tenax*, *Ficus benjamina*, *Dipladénia*, *Elaeagnus spp.*, etc. → [liste non exhaustive !](#)

...ou à pilosité très développée (feuilles pubescentes) :

Ex. Epiaire laineuse

Contre certains bio-agresseurs, ne pas utiliser sur conifères (voir les recommandations spécifiques)

Phytotoxicités

ATTENTION : des phytotoxicités sont recensées dans la littérature, suite à l'application de spécialités à base de spirotétramat.

Ne pas traiter ces espèces : diverses manifestations de phytotoxicité tels que décoloration, mouchetures, brûlure du feuillage, nécroses marginales du limbe, peuvent apparaître sur ces cultures.

- ☞ **Arbres et arbustes** *Salix sp.*, *Populus sp.*, *Tilia sp.*, *Quercus frainetto*
- ☞ **Plantes vertes** *Dracaena*, *Cordyline*, *Schefflera*, *Chamaedorea elegans* 'Bella', et fougères d'intérieur
- ☞ **Cultures florales** *Hoya*, *Pelargonium sp.*, *Begonia tuberhybrida*, Hortensia, Saintpaulia, orchidées, Poinsettia
- ☞ **Fleur coupée :** Alstroèmère : déformation des feuilles, qui restent collées entre elles, observée sur les variétés 'Rebecca', 'Witney', 'Dimension' et 'Dancing Queen', 'Alyna' et 'Helena'

Ne pas procéder à plus d'une application par cycle cultural sur les taxons suivants :

- ☞ **Plantes vertes** Crotons (*Codiaeum spp.*), *Peperomia*, *Ficus sp.*
- ☞ **Cultures florales** Impatiens, Fuchsias hybrides, Pétunia, Giroflée, et Cyclamen

ATTENTION : au cours d'essais de screening, suite à des applications de Movento® 100 SC à la dose double, des phytotoxicités ont été suspectées sur les genres ou espèces suivantes :

Il est fortement déconseillé de traiter les espèces suivantes :

- ☞ **Plantes vertes** Lierre grimpant (*Hedera helix*), *Schefflera actinophylla* 'Amate'
- ☞ **Cultures florales** Fuchsia hybride 'Patio Princess', *Pelargonium x hortorum* 'Maverick star'
- ☞ **Rosier** cultivars miniature
- ☞ **Graminées ornementales** *Fargesia sp.*

Il est vivement recommandé de ne pas cumuler l'emploi Movento® avec un autre insecticide de la famille des acides tétramiques au cours d'un même cycle cultural (risque accru de résistance ou de phytotoxicités)

Responsabilité d'emploi

**Les autorisations d'emploi suivantes ont été obtenues par la voie :
Article 51**

Pour l'ensemble des usages mentionnés sur cette fiche, les extensions d'autorisation ont été obtenues dans le cadre de l'article 51 du règlement (CE) N° 1107/2009 (extension des autorisations pour les utilisations mineures).

L'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques éventuels de phytotoxicité / de manque d'efficacité.

Au regard des données à sa disposition, le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché décline toute responsabilité sur ces éventuels risques.

Avant tout emploi du produit, il est donc recommandé à l'utilisateur de s'assurer de son efficacité et/ou de l'absence de risques éventuels de phytotoxicité sur la culture.

Au regard des données à sa disposition, le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché décline toute responsabilité sur les éventuels risques de phytotoxicité / manque d'efficacité de Movento® pour ces usages.

Renseignements complémentaires

Produit dangereux pour l'homme et pour l'environnement.

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé.

Avant toute utilisation lire attentivement l'étiquette.

↪ Fiche de données de sécurité disponible sur internet (www.quickfds.com, www.bayer-agri.fr) et sur demande à BAYER SAS au 04.72.85.25.25, ou par mél. fds-france@bayercropscience.com

↪ Pour tout renseignement complémentaire sur l'utilisation de Movento®, vous pouvez contacter l'Institut technique ASTREDHOR au 01 53 91 45 00.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>

n° de version

ANNULE et REMPLACE la précédente version **n°3** en date du **10 mars 2017**

® Marque déposée BAYER